COMMUNIQUE DE PRESSE

OPERATION RUBAN VERT DE BLUE FISH

LORIENT 18 MAI 2018

Ce jour, mercredi 18 mai 2018, salle Henri Vérière au Port de Pêche de Lorient, BlueFish a rassemblé les acteurs de la filière des pêches maritimes afin de finaliser l'opération « Ruban vert » 2018 .

Ce concours soutenu à la fois par la Région Bretagne et par le Conseil Départemental du Morbihan, témoigne de l'engagement de BLUEFISH depuis sa création à soutenir la promotion de la pêche durable et responsable en France et en Europe en regroupant autour de projets vertueux, l'ensemble de la filière , les scientifiques, les communautés concernées par le monde maritime , les particuliers , les ONG etc...

BlueFish entend rappeler que le développement soutenable ne se limite pas à la simple conservation de la nature ; il importe de replacer l'activité humaine au sein de l'écosystème général et par conséquent de toujours souligner que les 3 piliers du développement doivent être défendus avec la même ardeur:

C'est la raison d'être de BlueFish et aussi celle pour laquelle le Ruban vert comporte trois niveau de récompenses, sur chacun de ces piliers, aux quelles a été ajouté une quatrième qui fédère les 3 autres.

Cette année, l'opération lancée le 1° février, a révélé 56 candidats potentiels porteurs de projets réalisés ou non , qui témoignaient non seulement de la vitalité du secteur , mais aussi de son engagement sur des voies innovantes respectueuses de l'homme, de son environnement, et soucieuse de son économie ; mais montrant aussi combien les sphères étaient impliquées les unes les autres et qu'en fait, chacun des dossiers comportait un volet social, économique et environnemental.

Tous les projets ont été examinés, et après une étude attentive -et non pas critique - car tous étaient porteur de valeurs remarquables, le jury a sélectionné à la majorité des voix, les 4 suivants :

1°) Le ruban vert récompensant les bonnes pratiques de pêche durable en matière environnementale, thématique dans la quelle entraient la sélectivité, la réduction des rejets, la protection des espèces sensibles, la réduction de l'empreinte environnemetale, la collaboration avec les scientifiques, a été attribué au dossier :

DECIDER : Diagnostic des interactions engins/habitats sensibles . Piloté par l'AGLIA avec comme partenaires les comités des Pêches et RESOMAR

2°) Le ruban vert récompensant les bonnes pratiques de pêche durable en matière économique, thématique regroupant la valorisation des produits, l'innovation, le développement économique des régions etc...

a été attribué au dossier :

BARGIP : Améliorations des connaissances des stocks de bar en Atlantique du Nord Est. Piloté par l'IFREMER , avec comme partenaire le CNPMEM.

3°) Le ruban vert récompensant les bonnes pratiques de pêche durable en matière sociale et sociétale, thèmes concernant les normes sociales, la formation, la sécurité , la soutient aux petites entreprises etc..., a été attribué au dossier :

SOS STABILITE :Etude visant à améliorer la sécurité des petits navires de pêche. Pilotée par SIREHNA avec comme partenaire le Bureau d'Etudes MAURIC, le chantier MERRE,le bureau VERITAS et PRINCIPIA

4°) Enfin pour couronner ces 3 prix, le prix spécial récompensant une initiative notoire alliant les 3 piliers du développement durable a été attribué au dossier :

SURTINE : Amélioration du taux de survie et du tri des langoustines du Golf de Gascogne . Piloté par l'AGLIA, avec comme partenaires les CRPMEM de la façade atlantique, les CDPMEM bretons et RESOMAR.

Ces 4 prix sont doublés de la possibilité qu'offrira BLUE FISH aux 4 candidats retenus, de venir au Parlement Européen de Strasbourg le mercredi 13 juin, pour exposer devant les élus, la Commission et la DG MARE, leur contenu et les réalisations effectuées, marquant ainsi tout l'intérêt collectif du travail de chacun et des efforts notables de s'inscrire dans un engagement de durabilité des activités liées aux pêches maritimes.

Ce déplacement sera aussi l'occasion pour chacun de communiquer sur les bonnes pratiques et de faire valoir leur points de vue sur les nouvelles dispositions de la PCP.